

## Appel a candidature

### Les Rencontres Alternatives le dimanche 3 sept - Saint Leu - Parc du 20 déc

#### Exposition de créateur & artiste / Concert / Atelier créatif / food-truck

Les prochaines Rencontres Alternatives auront lieu le dimanche 3 sept dans le parc du 20 décembre à Saint Leu et nous lançons un appel à candidature aux créateurs & artistes qui souhaiteraient participer.

Les Rencontres Alternatives sont des exposition-ventes rassemblant des créateurs, artistes et designers ([lien vers le site](#), [lien vers le facebook](#), [lien vers des photos de la dernière édition sur ce site](#)) dans les domaines du design mobilier, d'objets ou végétal, l'illustration, les arts plastiques, la photographie, le stylisme (vêtement et accessoire homme, femme et/ou enfant), le bijoux contemporain et la céramique, des thèmes de création actuelles ou contemporains plutôt que traditionnel.

Le principe, c'est une exposition avec des créateurs et artistes, des ateliers créatifs, un petit concert en fin de journée, une ambiance sympa, sur un dimanche. Nous communiquons grâce au réseau de chacun (mailing list), les blogs et portails locaux, la presse (avec un dossier de presse et des communiqués de presse), le site et le facebook, des affiches et flyers dans «les lieux alternatifs» (bar, resto, médiathèque et autres lieux partenaires) distribué par les participants à l'événement.

Conditions de participation :

- Bien remplir la fiche de candidature accompagnée des photos de votre travail
- Etre sélectionné (nous retiendrons une cinquantaine de participants en tenant compte d'une représentation équilibré des domaines de créations, de la qualité du travail et de la démarche créatives des candidats)
- Être à jour de son adhésion à l'association ([lien vers le formulaire d'adhésion](#))
- Avoir réglé les frais de participation de 45€ ou 35€ si vous avez votre propre tente ou parasol forain, avant le 18 aout (a envoyer si vous êtes sélectionné)
- Nous demandons aux participants d'amener leur tente (si vous en possédez une), table, chaise et tous le matériel pour exposer. Si vous n'avez pas la possibilité d'avoir une tente nous pourrons vous en fournir une ou être présent dans un espace couvert (la halle du parc)
- Nous vous précisons que vous devez être les créateurs des produits et œuvres qui sont exposés et que vous devez être présents le jour de l'exposition
- En participant au rencontres alternatives vous acceptez les conditions du règlement d'exposition (présent à la fin du document)

## Fiche de candidature - Date limite le 23 juillet 2017

- nom, prénom :
- nom d'artiste ou de créateurs :
- amateur ou professionnel : si professionnel, numéro siret :
- tél :
- ville de résidence
- mail :
- domaines artistique ou de création :
- nous fournir 5 photos de votre travail au format jpg en 1000 px de large
- Avez vous une tente d'exposition ou un parasol forain :

Questionnaire (réponse courte) :

- présentation de votre travail ?

- si vous avez un nom d'artiste, quel est son histoire ?

- comment avez-vous décidé de vos lancer dans la création?

- qu'elles sont vos inspirations ?

- qu'elle serait votre devise?

Merci de renvoyer la fiche de candidature rempli, accompagné des photos à [secretariat@les-rencontres-alternatives.com](mailto:secretariat@les-rencontres-alternatives.com)

Pour toutes questions merci de nous contacter à [secretariat@les-rencontres-alternatives.com](mailto:secretariat@les-rencontres-alternatives.com) ou au 0262 713357

# Règlement des expositions « Les Rencontres Alternatives »

## Principe des Rencontres alternatives :

- Les Rencontres Alternatives est une association qui organise des exposition-ventes de créateurs et d'artistes nomades et en plein air,
- Les thèmes abordés sont actuels et contemporains comme la photographie, la sculpture, le design, le stylisme, le bijou contemporain, l'univers de l'enfant, l'illustration, ...
- Le montant de la cotisation sert à couvrir les frais de communication (site internet, banderole, panneaux indicateurs, affiches, flyers,) les frais d'assurance, les musiciens, la sono, les frais de poste, les frais de déplacement, les frais de téléphone, la location de matériels et du lieu. Cette cotisation ne pourra donc pas être remboursée en cas de désistement ou d'annulation de l'exposition. (en cas d'intempérie par exemple)

## Moyens de communication :

- Nous mettons en place un dossier de presse et des communiqués de presse que nous relayons à la presse locale afin d'avoir des encarts en amont dans des journaux, magazines et sites internet. Le jour de l'événement des journalistes peuvent couvrir l'événement et choisir des exposants pour faire de petits reportages.
- Des affiches et cartes postales sont affichés et distribués par les participants dans des lieux stratégiques (boutiques de créateurs, galeries, bars, restaurants, médiathèques, salles de concert...)
- Une banderole est installée une semaine avant l'expo et des panneaux de signalisation indiquent le lieu d'exposition.
- Le site internet sert à vous présenter et donne aux futurs visiteurs l'envie de venir découvrir votre travail. Soyez donc précis et fournissez nous de jolies photos pour faire votre promotion. Ce site est en permanence actif et sert aussi d'annuaire pour ceux qui chercheraient vos contacts.
- Nous utilisons également une page facebook en faisant un encart sur chaque exposant pour rappeler votre présence et votre travail
- Le succès de cette exposition dépend beaucoup de vous, il faudra donc vous impliquer en distribuant les affiches et flyers que nous mettons à votre disposition, dans des lieux stratégiques (que nous vous indiqueront). La fréquentation le jour de l'événement dépend en grande partie du « réseau » de chacun et il faudra le solliciter par mailing (que nous vous fournissons 10 jours avant l'événement). Pour ceux qui utilisent facebook, inscrivez vous sur la page des rencontres alternatives, participer, échanger et partager les infos.

## Avant l'exposition :

- Les créateurs et artistes sont responsables de leur production et doivent présenter des pièces en accords avec les droits d'auteur et tous les règlements en vigueur. Nous ne sélectionnons pas ce que vous aller présenter.
- Le paiement de la cotisation doit être réglé par courrier soit à «Les Rencontres Alternatives» 33 rue de l'Eglise 97423 Le Guillaume, sinon les places seront réattribuées à d'autres créateurs ou artistes.
- Votre participation sera définitive uniquement lorsqu'on aura votre dossier complet comprenant :
  - o La fiche de candidature rempli, accompagné des photos de votre travail
  - o votre cotisation à l'association à jour
  - o le paiement pour la participation
- Si vous avez le moindre souci pour venir le jour de l'événement veuillez nous tenir au courant pour qu'on puisse se réorganiser.
- Pour la réussite de l'événement une cohésion de groupe et d'entraide doit exister et pour cela nous organisons un apéro avec les créateurs, artistes & bénévoles avant chaque exposition pour que vous puissiez vous rencontrer. Votre présence à cet apéro est très fortement conseillée.
- Si vous avez des contacts presse, n'hésitez pas à nous les donner ou prévenez nous pour vous

faire parvenir un dossier de presse à leur transmettre.

- Nous vous conseillons de préparer des cartes de visites, pour que le jour de l'événement, les personnes intéressées par votre travail puissent vous retrouver. Si vous avez des difficultés pour faire une carte de visite, nous pouvons vous conseiller

### **Le jour de l'exposition :**

- Le jour de l'événement, il faudra venir à 7h30 pour être prêt à recevoir le public à 10h00. Une fois installé, veuillez garer vos véhicules hors de l'espace d'exposition

- Nous ne sommes pas responsables de la météo, le jour de l'événement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de mauvais temps ou de trop forte chaleur, car les dépenses liées à l'organisation seront déjà engagées.

- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement en cas de cyclone ou de vigilance orage le jour de l'événement.

- Les lieux où nous exposons sont la plupart du temps en extérieur, il faut donc prendre en compte les paramètres : pentes, herbes, terre battue, pavés, risque de pluie, de moustique, de fourmis, de soleil, de vent, ... nous vous conseillons de vous munir de bouteille d'eau, de chapeaux, de bâche étanche et tous autre matériel pour exposer et protéger vos créations (cordes, ficelles, agrafeuses, ...)

- La buvette de l'association, tenue par des bénévoles, ainsi que les stands de nourriture et de boisson participent également à couvrir les frais de l'exposition.

- Les emplacements sont définis par les organisateurs en fonction des besoins de chacun et dans un souci de cohérence entre les exposants. Si vous avez des exigences ou des affinités avec d'autres exposants, merci de nous prévenir.

- Dans un souci de bon déroulement de l'événement, veuillez ne pas ramener d'animaux, d'outils ou outillages bruyant pouvant nuire au bon déroulement et à la sécurité du site.

- Pensez à amener vos chaises, tables, miroirs et tous éléments qui serviront à présenter votre travail.

- Des boutiques, galeries ou d'autres lieux pourraient être intéressés pour exposer travail. Si vous êtes intéressé par ce mode diffusion, nous vous conseillons de vous préparer à cette éventualité.

### **Après l'exposition :**

- A la fin de l'exposition il faudra remballer votre stand. Si vous finissez avant les autres n'hésitez pas à donner un coup de main aux autres exposants. Il faudra laisser votre emplacement propre (des poubelles sont mises à votre disposition). Ensuite, nous vous demandons d'aider les organisateurs en aidant à ranger toute la logistique mis en œuvre pour l'événement

- Si vous voulez réactualiser vos infos ou photos sur le site internet, il suffit de nous envoyer un mail.

- La page facebook est également utilisée pour vos actualités (vernissages, nouveaux point de ventes, nouvelles collections, expositions,...). Si vous voulez utiliser ce média pour faire passer vos actualités nous vous invitons à nous tenir au courant.

- Nous sommes également à la recherche de mécènes ou sponsors pour le bon fonctionnement et le développement de l'association. Ceci afin d'être plus autonome vis à vis des collectivités et notamment pour les tentes, chaises, tables, sono.... Si Vous avez des contacts prévenez nous pour qu'on puisse rentrer en relation avec eux.

- Si vous connaissez des créateurs ou artistes qui pourraient être dans l'esprit des Rencontres Alternatives, donner leur notre mail pour qu'ils puissent nous fournir leurs coordonnées et quelques photos de leurs travail.

- Si de votre côté, vous désirez organiser des ventes privées de créateurs chez vous ou chez des amis, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons vous donner des conseils ou vous mettre en relation avec des créateurs.